
L'accueil des enfants placés par des tiers bénévoles non apparentés : Une place pour des " non-professionnels " en protection de l'enfance ?

Perrine Corcuff*¹

¹Université Paris Nanterre - Département des Sciences de l'Éducation – Université Paris Nanterre – France

Résumé

Les évolutions législatives à l'œuvre dans le secteur de la protection de l'enfance incitent les professionnels à s'appuyer de manière croissante sur les ressources existantes dans l'environnement de l'enfant (ONPE, 2023). La possibilité pour le juge de confier un enfant à un " tiers digne de confiance " apparaît dès 1970 et la loi s'étoffe en 2016 avec la création de " l'accueil durable et bénévole ", qui permet au président du conseil départemental de confier un enfant à un tiers. Dans un contexte où la majorité des enfants reste accueillie par des professionnels (assistants familiaux ou établissements), la recherche a récemment exploré le champ de l'accueil par les proches et les personnes apparentées (Mosca, 2019 ; Tillard, Aranda et Marquet, 2020). L'accueil de type familial hors de la parentèle ou ne reposant pas sur des solidarités intra-familiales n'a quant à lui pas fait l'objet de travaux dédiés à ce jour, d'où la proposition initiale de la présente recherche.

La thèse débutée à la rentrée 2023 dans le cadre d'un contrat doctoral avec l'Université Paris Nanterre vise donc à analyser les apports des tiers bénévoles non apparentés et à mettre en exergue la possible place de " non-professionnels " en protection de l'enfance en France. Les objectifs de la recherche sont d'identifier les profils, les motivations et les compétences des tiers accueillants bénévoles non apparentés, de comparer les modes de suppléance familiale dans le cas des bénévoles et des professionnels et de montrer dans quelle mesure l'accueil par des tiers bénévoles non apparentés peut venir enrichir les différents systèmes autour de l'enfant.

Une méthodologie comparative sera adoptée, à plusieurs titres : une comparaison entre les tiers accueillants bénévoles français (N = 10 (entretiens collectifs) + 30 (entretiens individuels)) et des accueillants britanniques (N = 10) sera effectuée, l'Angleterre étant choisie pour son modèle d'accueil reposant uniquement sur des " non-professionnels ". Une comparaison avec des assistants familiaux professionnels français (N = 10) sera également effectuée. L'implication des personnes enquêtées dans la recherche sera sollicitée, notamment pour construire une " carte de concepts " inspirée des travaux de Brown & al. (2007) et qui permettra de faire apparaître les motivations de chacun des groupes d'accueillants.

Mots clés : accueil durable et bénévole, bénévolat, engagement émotionnel, motivation, suppléance familiale, tiers digne de confiance.

*Intervenant